

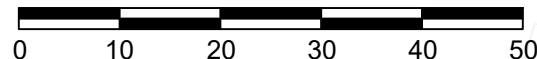
25 095 m²

RETROCESSION PRIVEE

17 750 m²

RETROCESSION A LA
COMMUNE

Echelle : 1/750



Légende

- Zone soumise à autorisation de défrichement
- Zone à défricher= 17 750 m²
- Limite projet

Bureau d'études :

B.E.T. CERRETTI



Chemin du Tonneau, Les Gorguettes
13720 La Bouilladisse
accueil@cerretti.fr
Téléphone : 04.42.18.08.20

Maître d'ouvrage

SFHE

1175 Petite Route des Miles
13547 Aix en Provence

CONSTRUCTION DE 80 LOGEMENTS

Chemin des Calieux - 13920 ST-MITRE-LES-REMPARTS

PLAN DES SURFACES A DEFRICHER

DATE:28/08/2025

Ech. : 1/750

Réf. : 25231.NCA

N° : DEF

PHASE : -

Atelier IZF

32 BOULEVARD CLEMENCEAU
13300 SALON DE PROVENCE
CONTACT@ATELIER-IZF.FR
ORDRE DES ARCHITECTES 506303
SIRET 479 877 342 00044 RCS SALON
CODE NAF 7111Z EURL capital 10 000€

CONSTRUCTION DE 80 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
PC24.2C - PLAN MASSE D'IMPACT (selon volet paysager) 04/07/2023
Echelle : 1:250

PARCELLE(S) 000 AD 273
PLATEAU DES CALIEUX
CHEMIN DES CALIEUX
13920 SAINT MITRE LES REMPARTS

SFHE

1175
PETITE ROUTE DES MILLES
13547 AIX EN PROVENCE

238 supprimés dont 30 morts*
soit 208 unités à remplacer

211 unités conservés

Emprise +3m (terrassement des BAT/villas)

* Les arbres morts ne sont pas à comptabiliser dans le bilan des arbres à replanter selon les réglementations du PLU

Cette zone conserve la majeure partie des sujets existants.
Les cheminements piétons créés sont en revêtement perméable et drainant.